CAHIER DES CHARGES

Des documents et des supports de communication pour la promotion touristique de la CREUSE année 2021

Toute prestation devra obligatoirement avant sa mise en œuvre, avoir été validée par un bon de commande détaillé.

Tous travaux réalisés devront faire l'objet d'un bon à tirer.

CONDITIONNEMENT:

- chaque carton ne devra pas excéder 12 kilos.
- ils devront être étiquetés avec les mentions suivantes : nom du fournisseur, mention «Creuse Tourisme», titre du document, version en langue, nombre d'exemplaires par carton « xx ex/carton ».

LIVRAISONS:

Toute livraison sera accompagnée d'un bon de livraison

Point de livraison :

12 avenue Pierre Leroux – 23000 Guéret

Les frais de port seront pris en charge par le fournisseur (franco de port)

DIVERS:

Après l'obtention du marché, le fournisseur devra établir un planning (chemin de fer) précis avec nos services pour :

- . les dates de livraison
- . préciser le poids du document
- . BAT papier demandé pour chaque édition
- . préciser le montant HT, le taux de TVA applicable et le montant TTC

Toute opération entraînant un coût supplémentaire non prévu au marché, devra faire l'objet d'un devis et d'un accord préalable de Creuse Tourisme. Le paiement à 30 jours sera effectué à la livraison des brochures.

PROCEDURE:

Vos interlocuteurs:

Agence de Développement et de Réservation Touristiques – Creuse Tourisme

9, avenue Fayolle B.P 243 23005 GUERET cedex www.tourisme-creuse.com sylvie.blondet@tourisme-creuse.com

LE GUIDE DES RESTAURANTS

Travaux à réaliser

Impression brochure:

Format fermé 10 cm x 21 cm Façonnage : 2 points métal

Impression quadrichromie Recto/Verso

Couverture (4 pages) : papier couché satin135g/m² Intérieur : 52 pages papier couché satin 90g/m² Nombre d'exemplaires : tirage en 5 000 exemplaires

Sortie laser couleurs pages intérieures

Lieu de livraison : ADRT Creuse Tourisme – 12 avenue Pierre Leroux – 23000

Guéret

Date de livraison : semaine 18

Agence de Développement et de Réservation Touristiques – Creuse Tourisme

9, avenue Fayolle - B.P 243 - 23005 GUERET cedex www.tourisme-creuse.com sylvie.blondet@tourisme-creuse.com

Fait à Guéret, le 20 avril 2021

Le Président,

Nicolas SIMONNET